

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère  
Cabinet du Préfet  
Direction des sécurités  
Service interministériel des affaires civiles et  
économiques de défense et de protection civile  
Affaire suivie par : Bruno CIRY  
Tél : 04 76 60 34 00  
Courriel : [bruno.ciry@isere.gouv.fr](mailto:bruno.ciry@isere.gouv.fr)

Grenoble, le 10 mars 2020

Le préfet de l'Isère

à

Mmes et MM. les maires  
du département de l'Isère

Mme et MM. les présidents des communautés de  
communes et d'agglomération

**Objet : Lutte contre la propagation du virus Covid-19**

- P.J** : - Décret n° 2020-226 du 9 mars 2020 relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (NOR : PRMX2007064D)  
- Arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 (NOR : SSAZ2007069A)  
- Tableau de recensement des rassemblements de plus de 1 000 personnes

Afin de lutter efficacement contre la propagation du virus Covid-19, le ministre de la Santé, par arrêté du 9 mars 2020, interdit dès à présent et jusqu'au 15 avril prochain tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 1 000 personnes dans un milieu clos ou non clos.

Ainsi, tout rassemblement de plus de 1 000 personnes sans distinction du public (personnels techniques, musiciens, spectateurs, participants...) est interdit tel que :

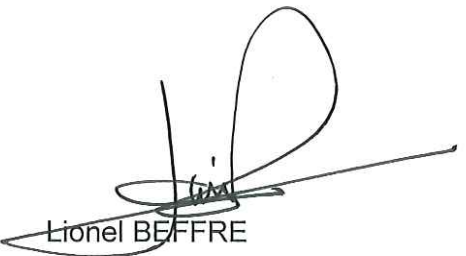
- les foires, marchés, salons,...
- les spectacles, concerts, festivals, carnivals, défilés...
- les événements sportifs (compétitions, rencontres sportives...) de plein air (course sur route, meetings, matchs de sports collectifs...) et en espace clos ou semi-clos (enceintes sportives, stades, salles omnisports...);
- les feux d'artifices, descentes aux flambeaux...
- les assemblées générales, colloques, rassemblements culturels, culturels...

Si l'organisateur souhaite maintenir la rencontre sportive ou l'événement, je vous demande de vous assurer que les mesures de décompte seront prises afin de vérifier que la jauge totale de 1 000 personnes n'est pas atteinte.

Par ailleurs, l'arrêté ministériel prévoit que les rassemblements indispensables à la continuité de la vie de la Nation peuvent être maintenus à titre dérogatoire par décision du préfet, sauf lorsque les circonstances locales s'y opposent.

A cet égard, je vous demande de bien vouloir m'adresser les demandes afférentes aux déclarations de manifestations sur la voie publique, organisation de concours ou réunions électorales en vue des élections municipales organisées dans votre commune et dont la jauge serait supérieure à 1 000 personnes. Vous voudrez bien accompagner cette transmission d'un avis sur l'opportunité d'autoriser la manifestation au regard du risque sanitaire et des mesures prises par l'organisateur pour y remédier. Il m'appartiendra, au regard de ces différents éléments, d'autoriser ou d'interdire l'évènement considéré.

Enfin, le préfet est également habilité à interdire ou à restreindre les réunions, rassemblements ou activités de moins de 1 000 personnes lorsque les circonstances locales l'exigent. Je vous invite dès lors à me signaler par écrit toute manifestation de ce type qui présenterait, selon vous, des risques particuliers et justifierait un examen particulier de ma part. Vous voudrez bien accompagner cette transmission d'un avis circonstancié.



Lionel BEFFRE

Destinataires in fine

Mme la sous-préfète de La Tour du Pin

M. le sous-préfet de Vienne

M. le délégué territorial de l'ARS de l'Isère

M. le responsable du SAMU

Mme la directrice départementale de la sécurité publique

M. le commandant du groupement de gendarmerie départementale

M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère

Mme la directrice départementale de la cohésion sociale

M. le directeur départemental de la protection des populations

M. le chef de l'unité départementale de la DIRECCTE

Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Isère

M. le procureur général près la cour d'appel d'appel de Grenoble

M. le président du conseil départemental de l'Isère

M. le président de l'association des maires de l'Isère

M. le président de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble

M. le président de la chambre de commerce et d'industrie du Nord-Isère

M. le président de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère

M. le président de la Communauté Université Grenoble Alpes

M. le président du comité départemental olympique et sportif de l'Isère

Mme et MM. les présidents des associations agréées de sécurité civile (agrément de type D)



**PREFECTURE DE L'ISERE - GRANDS RASSEMBLEMENTS (jauge supérieure à 1 000 personnes)**

Arrondissement(s)	Commune(s)	Nom de l'événement	Nature de l'événement	Date début	Date fin	Jauge globale	Jauge maximale en instantané
GRENOBLE	Grenoble	Fary	Concert	10/03/20	10/03/20	1 200	1 200
GRENOBLE	Grenoble	Dany Lary	Spectacle	12/03/20	12/03/20	1 200	1 200
GRENOBLE	Grenoble	Lac des Cygnes	Spectacle	13/03/20	13/03/20	2 000	2 000
GRENOBLE	Grenoble	Grenoble / Amiens	Hockey sur glace	13/03/20	13/03/20	3 500	3 500
GRENOBLE	Grenoble	Grenoble / Amiens	Hockey sur glace	13/03/20	14/03/20	4 000	4 000
VIENNE	Vienne	Spectacle Théâtre de Vienne au Manège	Spectacle	13/03/20	13/03/20	1 500	1 500
VIENNE	Vienne	Carnaval Vallée de la Gère	Défilé sur quartier	13/03/20	13/03/20	1 500	1 500
GRENOBLE	Grenoble	Marche pour le climat	Marche pédestre	14/03/20	14/03/20	5 000	5 000
GRENOBLE	Meylan	ASPARUN	Course pédestre	15/03/20	15/03/20	1600	1 600
GRENOBLE	Grenoble	Holidays on ice	Spectacle	17/03/20	18/03/20	3 000	3 000
GRENOBLE	Grenoble	GF38/AJ Auxerre	Football	20/03/20	20/03/20	3 500	3 500
GRENOBLE	Grenoble	Dinosaures	Spectacle	21/03/20	22/03/20	2 000	2 000
VIENNE	Vienne	Festival d'humour /MJC au Manège	Festival	21/03/20	21/03/20	1 500	1 500
GRENOBLE	Grenoble	Concert M POKORA	Concert	22/03/20	22/03/20	6 200	6 200
GRENOBLE	Grenoble	La fabrique Opéra – Roméo et Juliette	Spectacle	22/03/20	31/03/20	4 000	4 000
VIENNE	Vienne	Présentation du festival Jazz À Vienne	Présentation au public	24/03/20	24/03/20	1 500	1 500
VIENNE	Vienne	AG Crédit Mutuel au Manège	Assemblée générale	26/03/20	26/03/20	1 500	1 500
GRENOBLE	Grenoble	FCG/Carcassonne	Rugby	27/03/20	27/03/20	6 000	6 000
VIENNE	Vienne	Festival d'humour /MJC au Manège	Festival	28/03/20	28/03/20	1 500	1 500
LA TOUR DU PIN	Trept	LA RTT 2020	Course pédestre	29/03/20	29/03/20	1110	1 110
GRENOBLE	Grenoble	FCG/Vannes	Rugby	03/04/20	03/04/20	7 000	7 000
VIENNE	Vienne	Festival d'humour / MJC au Manège	Festival	03/04/20	03/04/20	1 500	1 500
GRENOBLE	Grenoble	Foire des Rameaux	Fête foraine	04/04/20	26/04/20	200 000	3 000
GRENOBLE	Meylan	Tohu-Bohu	Fête du jeu	04/04/20	04/04/20	1 500	1 500
GRENOBLE	St-Martin d'Hères	COP2 étudiante	Conférences et débats	04/04/20	05/04/20	6 000	1 500
VIENNE	Vienne	Vogues des Rameaux	Fête foraine	04/04/20	04/05/20	1 500	1 500
LA TOUR DU PIN	Crémieu	28ème Rallye des Lauzes de Crémieu	Randonnées pédestres et VTT	05/04/20	05/04/20	1840	1 840
GRENOBLE	Grenoble, Jarrie Eybens, Gières, Vizille	Grenoble – Vizille	Course pédestre	05/04/20	05/04/20	6000	6 000
VIENNE	Vienne	Spectacle du conservatoire au Manège	Spectacle	05/04/20	05/04/20	1 500	1 500
VIENNE	Vienne	Spectacle Théâtre de Vienne au Manège	Spectacle	07/04/20	07/04/20	1 500	1 500
GRENOBLE	Grenoble	GF38/Le Mans FC	football	10/04/20	10/04/20	5 000	5 000
GRENOBLE	Grenoble	Festival Festiv'Arts	festival	10/04/20	11/04/20	7 000	1 600
GRENOBLE	St-Martin d'Hères	Festival Root's Culture	festival	10/04/20	11/04/20	3 000	1 800
VIENNE	Vienne	Spectacle du conservatoire au Manège	Spectacle	10/04/20	10/04/20	1 500	1 500
GRENOBLE	Tullins	Randonnée cycliste Des côteaux	Cyclisme	11/04/20	11/04/20	1055	1 055
GRENOBLE	Chatte	Triathlon du Pays de St Marcellin	Triathlon	12/04/20	12/04/20	1150	1 150
GRENOBLE	Barraux	Les détours de Babel	Festivals, concerts	13/04/20	13/04/20	4 000	3 000
VIENNE	Vienne	Conférence Vienne Atour Commerce	Conférence	14/04/20	14/04/20	1 500	1 500
LA TOUR DU PIN	Les Villages du lac de Paladru	Rando pour Tous des Villages du Lac de Paladru	Randonnée pédestre	15/04/20	15/04/20	1250	1 250